

PARRAINER UN PROCHE

Rien n'est plus simple...

1

Remplissez le bulletin de parrainage avec votre filleul.

2

Déposez ou envoyez le bulletin de parrainage à votre agence Société Générale. Un Conseiller prendra contact avec votre filleul pour convenir d'un rendez-vous à sa convenance.

Votre filleul peut également se présenter directement à l'agence Société Générale de son choix, muni de son bulletin de parrainage.

Offre valable jusqu'au 31/12/2011 dans les agences* Société Générale :

■ des Bouches du Rhône, ■ du Var.

(*)Toulon, Toulon Vauban, Toulon Barbes, Toulon Claret, Toulon Pont-du-Las, Toulon Saint-Jean-du-Var, Toulon Champs-de-Mars, Toulon Le Mourillon, Hyères Gare, La Seyne-sur-Mer, Saint Mandrier, Seyne-sur-Mer-les-Sablettes, Brignoles, Cuers, Gareoult, Le Luc, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, Solliès-Pont, Hyères, Bormes-Le-Pin, Carqueiranne, La Crau, La Londe les Maures, Le Lavandou, Sanary-sur-Mer, Bandol, La Ciotat, Le Beausset, Ollioules, Saint-Cyr-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages, La Garde, La Valette-du-Var, La Valette-du-Var Est, Le Pradet.

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

UN FILLEUL UN CADEAU UN PARRAIN UN CADEAU



À la Société Générale,
vous parrainez l'un de vos proches : famille, ami, confrère,
collègue de travail...
Et vous choisissez chacun le cadeau qui vous plaît...

Pour plus d'informations sur les produits
et services Société Générale,

► Connectez-vous sur www.societegenerale.fr

ou

► Pour prendre rendez-vous avec un Conseiller Société Générale,
appelez* du lundi au samedi de 8h à 22h le

3955 et dites « *Rendez-vous* »

APPEL LOCAL

* Depuis l'étranger et certains opérateurs : +33 (0) 810 01 3955 - Tarif au 01/12/2010 : prix d'un appel local depuis une ligne fixe France Télécom, en France métropolitaine. Depuis un autre opérateur en France ou à l'étranger, tarification selon l'opérateur.

Offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2011. Cadeaux offerts dans la limite des stocks disponibles.

- (1) À l'ouverture définitive du compte bancaire de votre filleul, dans les agences Société Générale participant à l'opération et dans la limite des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Le parrain doit être âgé d'au moins 16 ans ; il recevra un seul cadeau quel que soit le nombre de filleuls parrainés.
- (2) Offre valable à partir de 16 ans, à l'ouverture effective d'un compte bancaire Société Générale par votre filleul, non client de la Société Générale. Ouverture du compte soumise à l'acceptation de la Banque. Pour les mineurs, l'ouverture du compte bancaire doit avoir lieu en présence du représentant légal.
- (3) Filigrane, le programme de fidélité de la Société Générale accessible à tous les adhérents JAZZ et JAZZ Pro, est un service géré par S.G. SERVICES S.A. au capital de 1 920 000 € dont le siège est situé 17, Cours Valmy - 92800 Puteaux 393 325 428 R.C.S. Nanterre. Points Filigrane à cumuler et à transformer en cadeaux. Le catalogue des cadeaux est disponible sur Internet ou en agence. Désormais, compte tenu de la réglementation en vigueur, pour chaque commande accessible uniquement en points Filigrane, il vous sera demandé une participation financière de 0,25 € que la Société Générale s'engage à reverser à deux associations caritatives.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - DCMA/MOP - Tour Granite - 75886 Paris Cedex 18,
S.A. au capital de 933 027 038, 75 €, 552 120 222 RCS PARIS.
SIÈGE SOCIAL 29, BD HAUSSMANN 75009 PARIS.
Droits Photos : Getty - SG - 12/2010 - 709 885 B

 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

societegenerale.fr



PARRAINAGE 2011

Recommandez un proche
et choisissez chacun votre cadeau



 SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



BULLETIN DE PARRAINAGE 2011 à remplir avec votre filleul

PARRAINEZ UN PROCHE

CHOISISSEZ 1 APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE

ou

30 000 POINTS FILIGRANE

Pour vous remercier de votre recommandation, nous vous offrons un appareil photo numérique ou 30 000 points Filigrane⁽¹⁾... et nous souhaitons la bienvenue à votre filleul en lui proposant ce même choix de cadeaux⁽²⁾.

Des points par milliers à convertir en cadeaux !

Le programme de fidélité⁽³⁾ Société Générale vous permet de cumuler des points chaque fois que vous réalisez des opérations bancaires. Ces points peuvent ensuite être transformés en cadeaux à choisir dans le catalogue Filigrane.



Filleul ou parrain, à la Société Générale, bénéficiez de solutions personnalisées pour chacun.

Comme vous, votre filleul profite automatiquement de tous les atouts d'une grande banque et d'une gamme étendue de produits et services adaptés à ses besoins.



Une même relation, un même service.

Comme vous, votre filleul bénéficie immédiatement du conseil et des services que vous appréciez quotidiennement. Un Conseiller dédié l'accompagne dans la réalisation de ses projets.

*Le plus difficile
c'est de choisir !*



► L'appareil photo numérique
Pour réaliser vos plus beaux clichés



La Société Générale s'engage
à verser 10 € au COMITE DEPARTEMENTAL HANDISPORT DU VAR pour chaque ouverture de compte dans le cadre de cette opération de parrainage.

Photographies non contractuelles

**30 000
POINTS
Filigrane**

Réservé aux adhérents JAZZ et JAZZ Pro.
Quelques exemples de cadeaux :



► La montre Ice-Watch
30 000 points Filigrane



► La cafetière Krups Nespresso Essenza
Pour partager un café avec vos proches
29 900 points Filigrane



► Coffret "Les Bonnes petites tables"
Pour être sûr de faire plaisir.
24 900 points Filigrane

VOS COORDONNÉES

Mme Mlle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : | _ | _ | _ | _ |

Ville : _____

N° tél. domicile : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

N° tél. portable : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

E-mail : _____

N° de compte : _____

| _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Nom de votre agence : _____

Nom de votre Conseiller : _____

COORDONNÉES DE VOTRE FILLEUL

Mme Mlle M.

Nom : _____

Prénom : _____

Signature du représentant légal si le filleul est mineur : _____

Adresse : _____

Code Postal : | _ | _ | _ | _ |

Ville : _____

N° tél. domicile : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

N° tél. portable : | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

E-mail : _____

Vous choisissez

Votre filleul choisit

1 appareil photo numérique

30 000 points Filigrane



Nous avons bien noté que la Société Générale versera 10 € au comité départemental du Var Handisport à l'ouverture d'un compte** dans le cadre de cette opération de parrainage.

Cadre réservé à l'agence
Cachet de l'agence

Date | _ | _ | _ | _ | _ |

N° de compte du nouveau client

| _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Protection des données bancaires : les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent document sont nécessaires pour le traitement de votre demande. Elles sont destinées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, à la Société Générale pour les besoins de gestion du parrainage, d'étude, d'animation et de prospection commerciale. Elles pourront, de convention expresse, être communiquées pour ces mêmes finalités aux personnes morales du Groupe Société Générale, ainsi que, en tant que de besoin, à ses sous-traitants, partenaires, courtiers et assureurs. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer à ce que ces données personnelles fassent l'objet d'un traitement. Vous disposez également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation du parrainage, que vous pouvez faire valoir dès à présent en cochant la case ci-contre , ou à tout moment ultérieurement. Vos droits d'accès, de rectification et d'opposition peuvent être exercés auprès de l'agence Société Générale ayant recueilli ces informations.
** Modalités page ci-contre